



Union of European Federalists  
Union des Fédéralistes Européens  
Union der Europäischen Föderalisten

# Journée de formation

Strasbourg, 24 septembre 2014

Institut Lebel, rue Blaise Pascal, Strasbourg

## Sommaire :

Sommaire : .....	1
Première session : Introduction au fédéralisme, histoire de la pensée, principes, courant.....	2
<b>Qu'est-ce que le fédéralisme</b> .....	2
Échanges : .....	3
<b>Les grandes écoles du fédéralisme</b> .....	4
Le fédéralisme français : le fédéralisme personnaliste.....	4
Le fédéralisme italien : .....	4
Echanges : .....	5
Deuxième session : Le fédéralisme en acte.....	6
<b>La crise de la zone euro</b> .....	7
<b>L'absence de liberté de circulation</b> .....	8
<b>L'inefficacité au sein de l'UE : incapable de réagir vite.</b> .....	9
<b>La lutte contre le changement climatique</b> .....	10
<b>La crise des réfugiés</b> .....	11
Bibliographie et références.....	12
<b>Lectures sur le fédéralisme</b> .....	12
<b>Revue et journaux</b> .....	12
<b>Par thématique</b> .....	12
La crise des réfugiés en Europe .....	12
La crise de la zone Euro .....	12
L'absence de liberté de circulation en Europe .....	12
L'inefficacité de l'Union européenne .....	12
Politiques sociales européennes.....	12

# Première session : Introduction au fédéralisme, histoire de la pensée, principes, courant

Quand on rencontre des personnes qui se disent fédéralistes, elles proposent toutes des choses différentes. Le fédéralisme n'est pas une école de pensée avec une personne qui définit la doctrine. Plusieurs personnes sont venues au fédéralisme, depuis leur expérience ou leur réflexion.

Il y a énormément d'Etats fédéraux dans le monde : Etats-Unis, Belgique, Allemagne, mais aussi Inde, Brésil, Nigéria. Ces Etats sont très différents les uns des autres.

**Le fédéralisme permet d'aborder des problèmes différents, il n'est pas là pour résoudre les mêmes problèmes : les questions de minorités, les questions d'efficacité.**

## Qu'est-ce que le fédéralisme

**Un système politico-juridique qui permet de gérer des conflits entre des entités.**

Deux Etats au niveau international règlent leur conflit par la force. Le fédéralisme veut remplacer la force par le droit : on veut utiliser le droit pour régler les conflits.

Dans ce système, il faut donc que les Etats respectent le droit : **le présupposé est que les Etats fédérés doivent être des démocraties.**

Le fédéralisme tente de mutualiser les moyens de se faire la guerre pour la rendre matériellement impossible. C'est l'idée de la Paix Perpétuelle de Kant.

Ce raisonnement ne s'applique pas qu'à l'Europe, il peut s'appliquer au sein d'un Etat, d'une région au niveau mondial.

## L'anti-jacobinisme

Si on prend l'Etat-nation, l'ensemble des compétences sont concentrées au niveau de l'Etat. Avec le fédéralisme, on coupe les compétences et on les applique à différents niveaux. Il s'agit du **principe de subsidiarité**, on le définit selon deux critères :

- **L'efficacité** : où il est plus efficace d'appliquer la compétence. En prenant ce seul critère, on va forcément centraliser au niveau supérieur, il faut ajouter un autre critère :

24 septembre 2016

- **La proximité/l'autonomie** : toujours appliquer la compétence au plus proche du citoyen.

L'objectif pour tous les fédéralistes c'est d'assurer la **paix**.

### **Une solution dynamique**

Le fédéralisme étant une façon de trouver des solutions à des conflits, il est mis en œuvre de manière très diverse en fonction du conflit que les entités cherchaient à résoudre au début.

Par ailleurs, les fédérations évoluent dans le temps en fonction des conflits et des enjeux en leur sein. En Inde, par exemple, quand une minorité se réveille, un nouvel Etat est créé.

La fédération n'est pas nécessairement basée sur des questions territoriales. Par exemple, au Liban, la répartition se fait sur la religion et non sur le territoire, le premier ministre appartient à une communauté religieuse, le président de la chambre des députés est d'une autre communauté, etc.

Échanges :

- **Quid de l'identité ?**

La structure fédérale a pour objet de pacifier les relations entre des groupes aux identités différentes (ex : Belgique). Ca ne veut pas dire que ça fonctionne tout le temps.

Les fédérations évoluent. Aux Etats-Unis, il y avait une très grande diversité au début, aujourd'hui, le phénomène de centralisation des compétences et de construction de la nation fait qu'aujourd'hui on reconnaît des américains.

- **On a des fédérations qui ne sont pas des démocraties (ex : Russie, Yougoslavie)**

Il est important de distinguer ce qui porte le nom et comment c'est mis en place en pratique. On l'appelle la Confédération Helvétique, mais il s'agit bien d'une fédération.

- **La question de la légitimité**

En sciences politiques, on distingue deux types de légitimité : l'input et l'output. La légitimité du input est liée au sentiment d'appartenance (ex : on élit un président stupide à 60 % on lui reconnaît une légitimité). La légitimité de l'output est basée sur l'évaluation des résultats (ex : on reconnaît de la légitimité à un gouvernement parce qu'il améliore la qualité de vie de la population).

24 septembre 2016

- *Le fédéralisme n'est-il qu'une solution systématique et organisationnelle ou peut-il donner du sens ? L'Europe fédérale, pour quoi faire ?*

Un mélange entre le fédéralisme tout court, le fédéralisme européen et l'Union européenne. La crise du politique, pour Florent Banfi, vient du fait que les politiques n'ont plus de souveraineté : ils n'ont plus les moyens d'agir. La crise politique vient du fait qu'on ne veut pas faire le saut au niveau européen pour gérer un problème et y apporter une solution. C'est pour cela qu'on a fait l'Euro : on n'était plus en mesure de gérer les monnaies au niveau national.

Il y a actuellement le **rapport Verhofstadt** qui est en discussion au sein du Parlement européen, avec un débat sur ce qu'il faut mettre au cœur du projet européen.

## *Les grandes écoles du fédéralisme*

Le fédéralisme français : le fédéralisme personnaliste

Dans les années 1930, des normaliens se structurent au sein de revue face au vieillissement de la pensée. L'une des revues est *Esprit*, fondée par Mounier, et qui existe encore aujourd'hui.

Il y avait 3 mouvements :

- Autour de la revue *Esprit*
- Autour d'Alexandre Marc (un des premiers SG de l'UEF Europe), appelé *Ordre Nouveau* (pas les mêmes que les fondateurs du FN)
- Autour de la *Jeune Droite*.

Il s'agit d'une conception du fédéralisme très humaniste. Ils étaient de tradition chrétienne. Pour eux, la société doit être organisée de manière à ce que les personnes puissent se réaliser dans les différentes associations qu'elles forment entre elles (la famille, l'entreprise sont des formes d'association pour eux, de même que l'Etat).

Loulet de Bayle, *Les non-conformistes des années 1930*

Le fédéralisme italien :

Altiero Spinelli qui est connu comme le fondateur du fédéralisme était un militant anti-fasciste. Il a été arrêté très jeune (16 - 18 ans). Il a été enfermé puis mis en résidence surveillée sur l'île de Ventotene. En 1941, Ernesto Rossi, Colorni et Spinelli rédigent le **manifeste de Ventotene** pour une Europe libre et unie dans un monde libre. Pour eux, la division ne se fera plus entre des partis de gauche ou de droite mais entre ceux qui sont en faveur du fédéralisme et ceux qui ne le sont pas.

**Dans cette vision du fédéralisme, il faut absolument un Etat fédéral.** C'est Albertini qui vient après Spinelli qui pousse cette vision. Ceci alimente la campagne des fédéralistes

24 septembre 2016

*pour une Constitution. Ce point n'est pas partagé par tous, certains pensent qu'il faut un Etat d'autres non.*

Echanges :

- **La construction des systèmes fédéraux ?**

*L'Inde est un pays immense, avec 1 milliard d'habitants, une population très pauvre, avec plus de 200 langues, de nombreuses religions ; et pourtant ce n'est pas la guerre permanente. En Inde, il n'y a pas que la dimension territoriale du fédéralisme, mais il y a aussi les castes qui structurent la société.*

*La plupart des fédérations se sont créées **sous le coup d'une menace extérieure**. Aux Etats-Unis, il y a eu la guerre d'indépendance. En Suisse, il y avait la Prusse, l'Empire Austro-hongrois autour.*

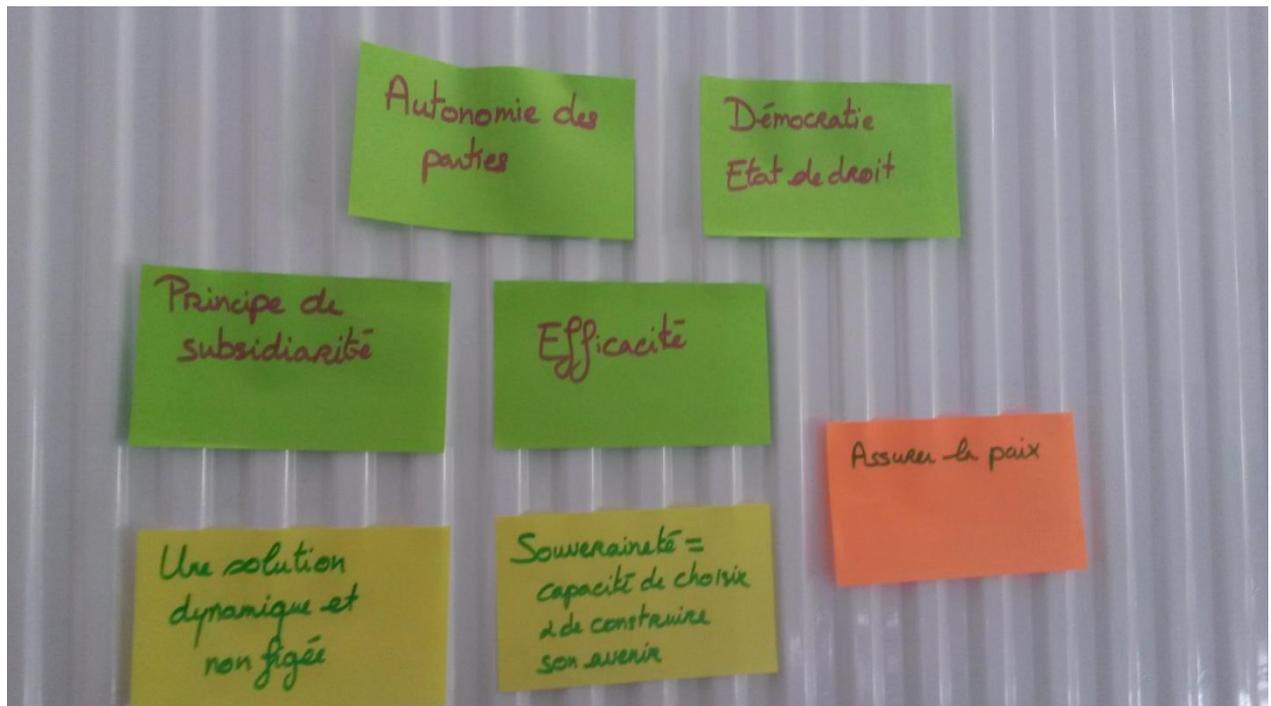
*Pour d'autres fédérations, la construction s'est faite sur une **répartition des ressources**, notamment en Amérique Latine avec la mise en place d'un système économique commun.*

*Un autre facteur de fédéralisation est la **gestion des minorités** comme en Bosnie ou au Canada (dans les évolutions de la fédération).*

*Après les attentats du 14 novembre, tous les chefs d'Etat se sont alignés sur l'ennemi commun en Syrie. La menace extérieure peut agglomérer : une guerre avec la Russie ?*

*Il peut également y avoir un autre levier en termes de place dans le monde : quand on n'aura plus d'Etat membres du G8, il est possible qu'on réfléchisse à s'unir pour en récupérer un.*

## Résumé de l'intervention en image



## Deuxième session : Le fédéralisme en acte

*L'objectif de cet atelier est de permettre aux participants de s'appropriier les concepts vus le matin et de les utiliser dans la construction de l'argumentation fédéraliste qu'ils/elles seront amenés à déployer lors de leurs actions de rue, en rédigeant des articles Taurillon ou au café entre amis.*

*Pour chaque thématique proposée, il est demandé au groupe d'identifier une problématique, c'est-à-dire de transformer un thème en une manière de poser le problème qui permet de sortir d'une vision purement stato-nationale de ce problème. En effet, dans le discours public actuel, les problèmes sont souvent vus dans un cadre purement national et ne permettent d'envisager que des solutions nationales. Il est donc important d'être en mesure de reformuler le problème pour permettre d'y apporter des solutions fédéralistes (régionale, européenne ou mondiale).*

24 septembre 2016

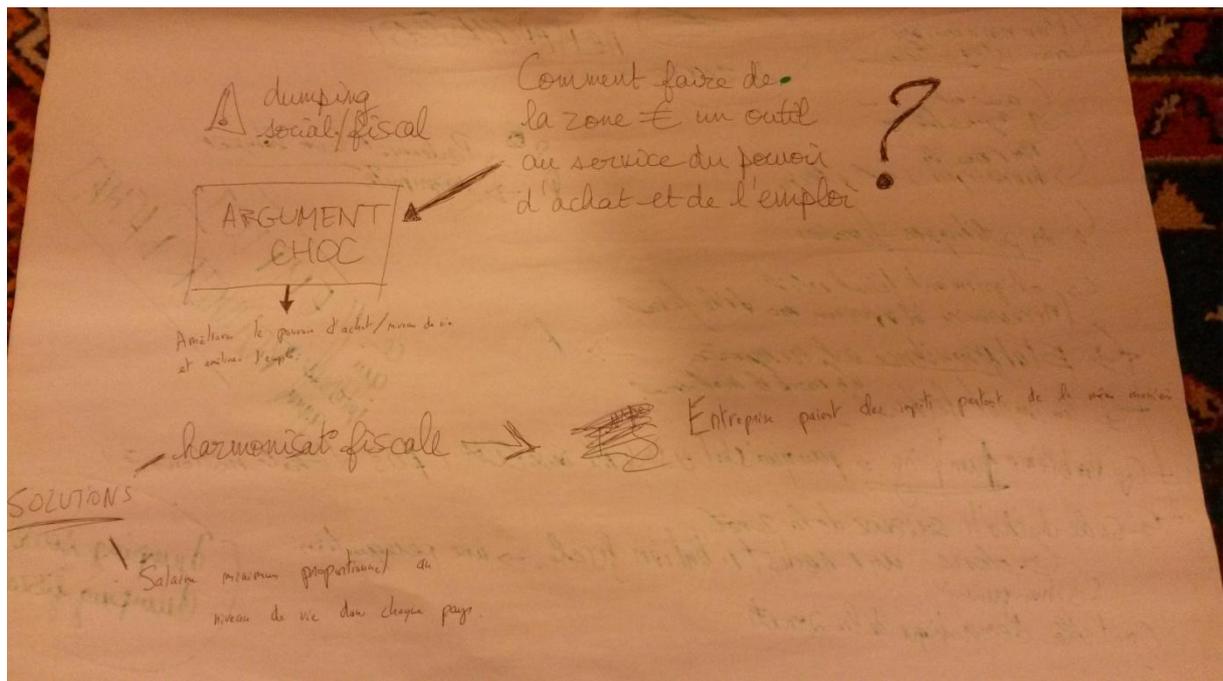
## La crise de la zone euro

Le groupe est parti des constats sur tout ce qui n'allait pas : dumping social et dumping fiscal.

Le groupe s'accorde sur le fait que la fiscalité est liée à un modèle social (assurer les recettes pour permettre les dépenses).

**La problématique : Comment faire de la zone Euro un outil au service du pouvoir d'achat et de l'emploi ?**

Pour eux, la réponse est d'assurer un socle de droit sociaux dans la zone Euro (salaire minimum proportionnel au niveau de vie de chaque pays) et de mettre en place une harmonisation fiscale pour les entreprises.



Une autre problématique aurait pu être :

- Il n'y a pas de solidarité budgétaire alors qu'on a une monnaie commune, ceci créé des tensions
- Il n'y a pas d'instance démocratique pour décider des solutions à adopter en cas de crise ou de ce que l'ont fait de l'argent qui est prêté/donné à une région en crise

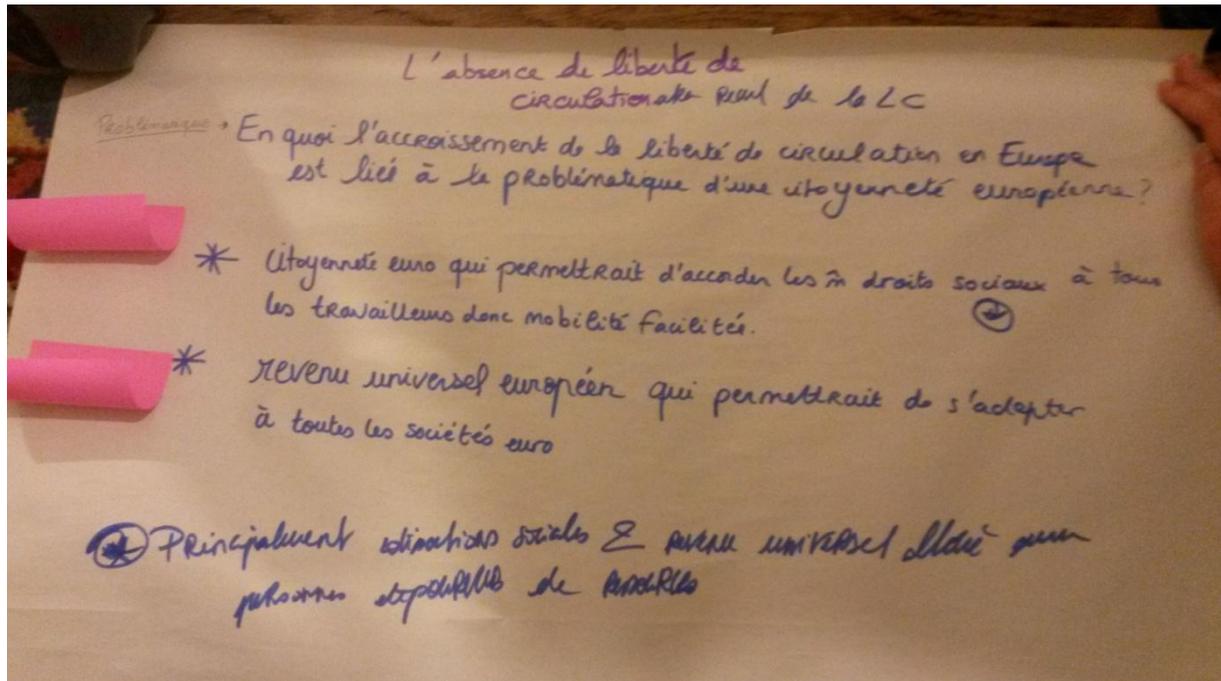
24 septembre 2016

## L'absence de liberté de circulation

Pour le groupe, il s'agit plus d'un recul de la liberté de circulation.

La problématique : En quoi l'accroissement de la liberté de circulation européenne est lié à la citoyenneté européenne ?

Pour le groupe, la citoyenneté permet d'accorder les mêmes droits sociaux + revenu universel. Le revenu universel à adapter selon les pays. Ceci pose également la question des sources de financement et donc de taxes ou d'impôt européen.



Une autre problématique aurait pu être :

- Actuellement, dans l'UE, le droit ne considère pas l'autre comme un co-national puisqu'il y a des conditions à la liberté d'installation (Directive 2004/38 : condition de ressources pour ne pas être un « poids pour le système social », condition de ne pas être un danger pour la santé et la sécurité publique).

Dans un Etat fédéral comme les Etats-Unis, quand un Californien va s'installer à New York, on ne lui oppose aucune condition. Aux Etats-Unis, c'est le niveau fédéral qui attribue la nationalité, pas le niveau fédéré. Ça a été fait au départ pour s'assurer que les Noirs (anciens esclaves) aient accès à la citoyenneté américaine (crainte que les Etats du Sud ne leur donne pas la nationalité).

La conception actuelle de l'UE (la problématisation : on veut bien que les gens bougent mais pas qu'ils profitent de notre système social) permet de rétablir des contrôles aux frontières ou d'expulser les Roms.

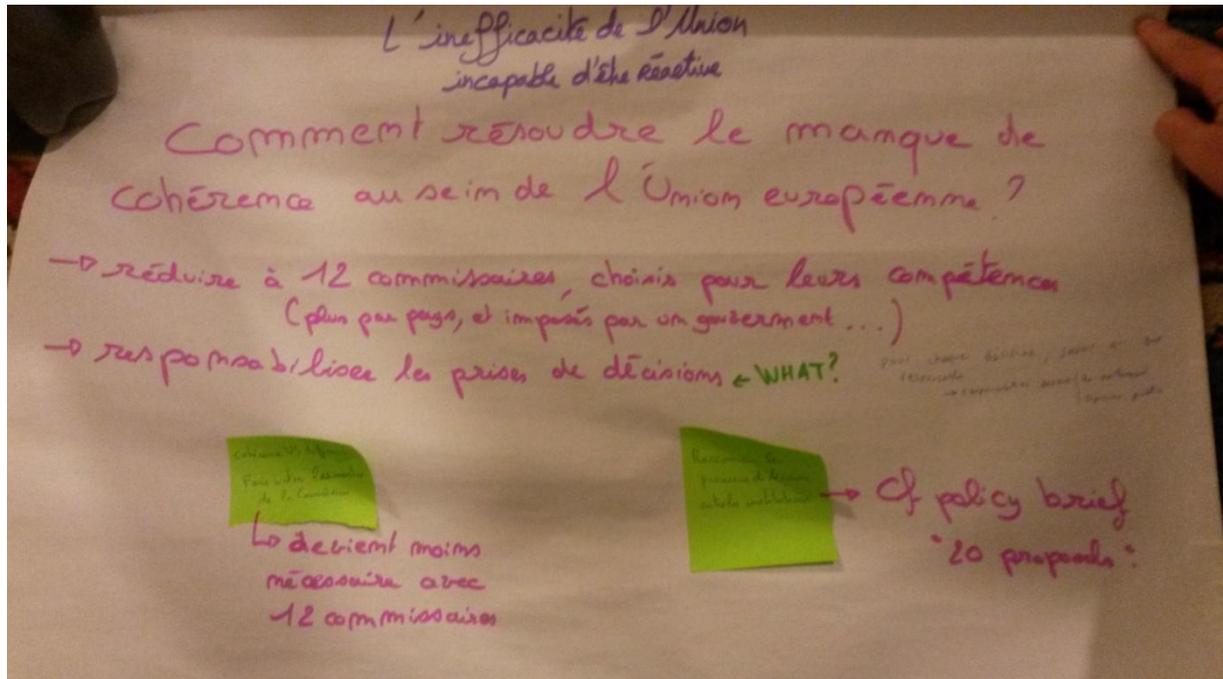
24 septembre 2016

## *L'inefficacité au sein de l'UE : incapable de réagir vite.*

La problématique : **Comment augmenter la cohérence au sein de l'UE ?**

Le groupe propose plusieurs pistes de solutions :

- Réduire à 21 le nombre de commissaires européens.
- Responsabiliser les prises de décisions.
- Responsabilité devant le parlement des commissaires pour les décisions prises.



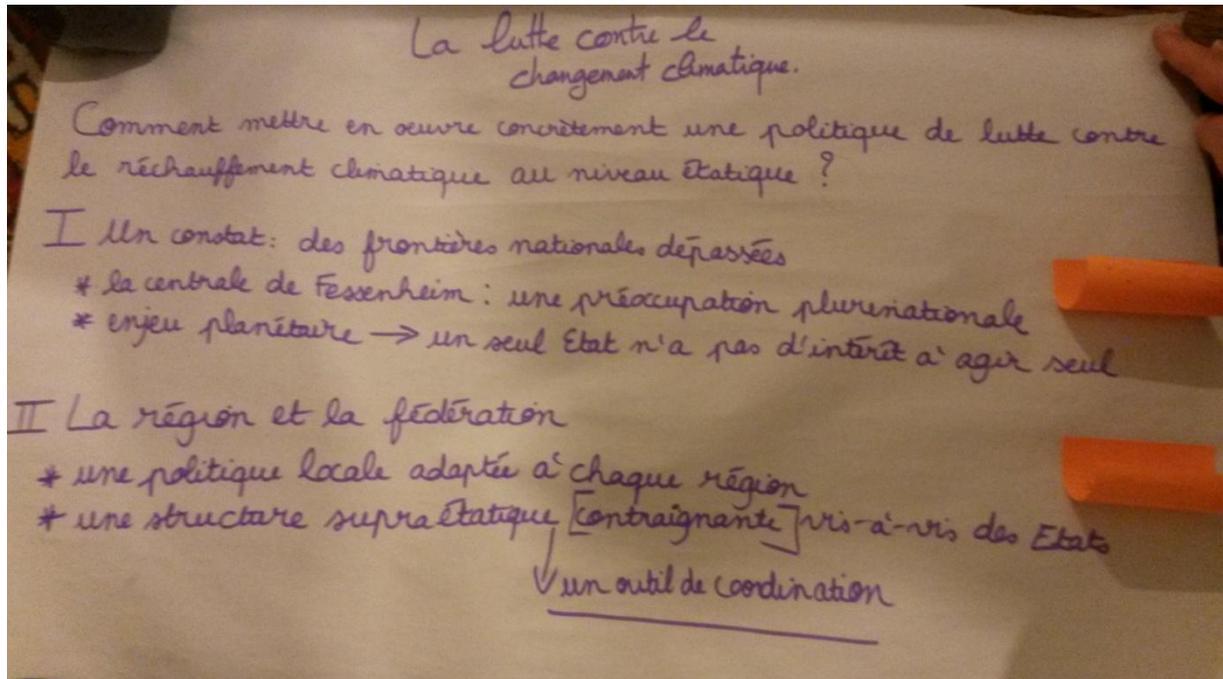
Une autre problématique possible aurait pu être : Les compétences sont dispersées et la responsabilité de la prise de position n'est pas claire. Il est donc nécessaire de centraliser certains pouvoirs exécutifs (au sein de la Commission) et que les responsabilités puissent être facilement identifiées par les citoyens (condition de la démocratie).

24 septembre 2016

## La lutte contre le changement climatique

La problématique : Comment assurer la mise en place concrète une politique de lutte au niveau de chacun des Etats pour lutter le changement climatique ?

L'enjeu dépasse les frontières. Un seul Etat ne peut agir seul. Il y a besoin d'une politique locale adaptée à chaque région et d'une structure supra-étatique pouvant appliquer des sanctions.



24 septembre 2016

## La crise des réfugiés

La problématique : Quelle réponse l'UE peut-elle apporter sachant l'absence de solidarité entre les Etats membres ?

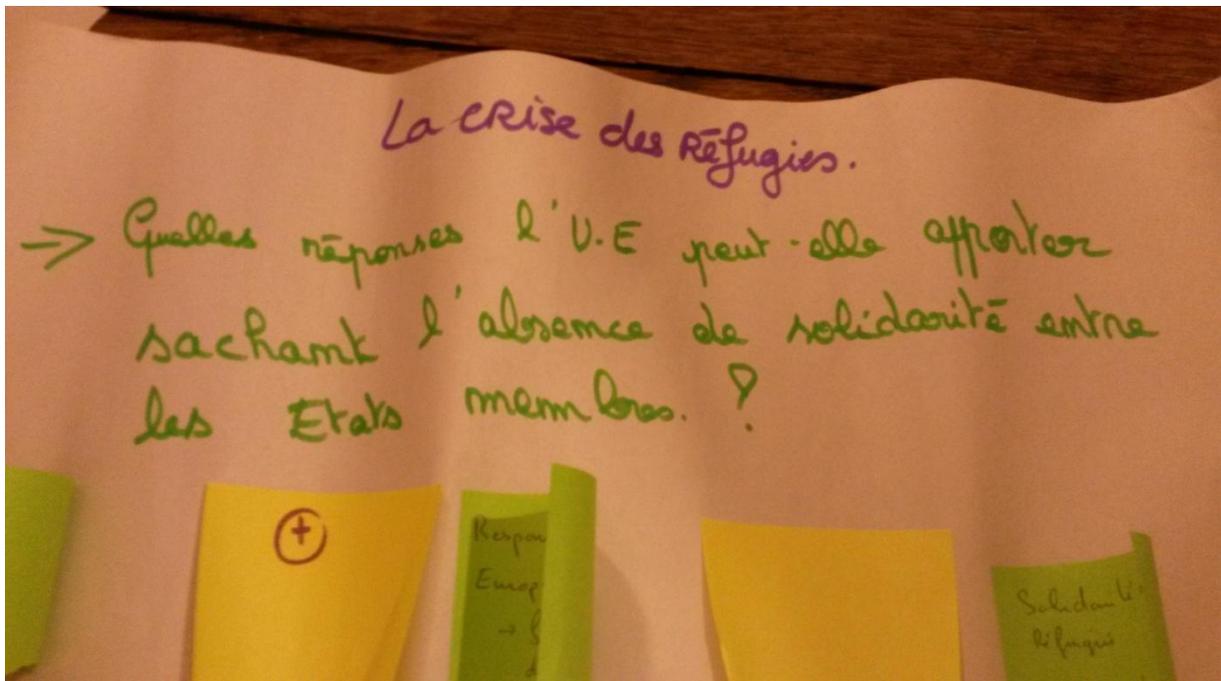
Pour le groupe, il y a une responsabilité de l'UE, d'autant plus que l'origine de cette crise est l'absence de politique étrangère.

Les réponses sont dans les moyens accordés à Frontex ou à la réalisation de l'espace Schengen.

Quelle politique d'intégration peut-on mener au niveau européen ? La répartition des migrants comme proposée par Juncker avec les quotas peut être une solution.

Pour le groupe une autre question apparaît qui est la responsabilité de l'Europe (tous les Etats ou uniquement certains) ? Pour eux, il y a une égalité de la responsabilité.

Il est nécessaire d'apporter une dimension humaine à la crise.



D'autres problématiques auraient pu être :

- un espace sans frontière interne existe mais il n'y a pas de statut européen pour les réfugiés (les droits accordés diffèrent d'un pays à l'autre) créant des tensions entre les zones d'accueil des réfugiés (Grèce, Italie, Hongrie) et les pays de destination (Royaume-Uni, Allemagne, Suède).
- Une frontière extérieure commune existe mais par les moyens de la gérer de la manière commune puisque ça repose sur la capacité des Etats (cf: le budget ridicule de Frontex). Ceci renvoie à l'absence de politique migratoire et d'asile commune.

# Bibliographie et références

## *Lectures sur le fédéralisme*

Spinelli, A.; Rossi, E., 1941, *Le manifeste de Ventotene*; Disponible sur Internet en français sur le [site](#) de l'Institut Spinelli

Loubet del Bayle J.-L., 2001, *Les non-conformistes des années 30, Une tentative de renouvellement de la pensée politique française*, Editions du Seuil Collection Points Histoire – Première édition en 1969

## *Revue et journaux*

Le Taurillon : [www.taurillon.org](http://www.taurillon.org)

Le Federalist Debate : <http://www.federalist-debate.org>

Fédéchoses, la revue de Presse Fédéraliste : <http://www.pressefederaliste.eu/-Fedechoses->

## *Par thématique*

La crise des réfugiés en Europe

- Anton Lazarus, 2016, Policy Digest, [Building European asylum and immigration policies and a European border service](#)

La crise de la zone Euro

- David Garcia, Paolo Vacca, 2016, Policy Brief, [A budgetary capacity for the Eurozone: a federalist view](#)
- David Garcia, Paolo Vacca, 2015, Policy Brief, [Strengthening and deepening the economic and monetary union within the current treaties: possibilities and limits \(25 proposals\)](#)
- Domenico Moro, 2015, Policy Digest, [A budget for the Euro area: objectives, procedures and institutions](#)

L'absence de liberté de circulation en Europe

- Jules Lepoutre, 2016, *Entre droit du sol et droit du sang, quelle nationalité pour les réfugiés*, Esprit ; accessible sur [Cairn](#) (3€)

L'inefficacité de l'Union européenne

- David Garcia ; Paolo Vacca, 2016, Policy Brief, [Improving the efficiency, democracy and legitimacy of the EU institutions within the current treaties: possibilities and limits \(20 proposals\)](#)

Politiques sociales européennes

- Domenico Moro, 2016, Reflection paper, [For a federal European unemployment insurance scheme](#)